

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à													
CAHORS		CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		BERGERAC		BORDEAUX		PÉRIGUEUX		PARIS	
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 19 <sup>m</sup> matin.	4 h. 7 <sup>m</sup> matin.	13 h. 38 <sup>m</sup> matin.	11 h. 45 <sup>m</sup> soir.									
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 38 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 10 <sup>m</sup> soir.	5 h. 45 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.									
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 45 <sup>m</sup> »	7 h. 40 <sup>m</sup> »	9 h. 37 <sup>m</sup> »	9 h. 55 <sup>m</sup> »	—	4 h. 44 <sup>m</sup> matin.	11 h. 7 <sup>m</sup> »	2 h. 30 <sup>m</sup> soir.									

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. <sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

### SOUSCRIPTION NATIONALE

Organisée par le Conseil municipal de Cahors

POUR

## L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

A

# LÉON GAMBETTA

A

## CAHORS

Total des publications précédentes.	43,332 29
Liste adressée par M. Alexandre Luciana, vice-consul de France à Hodéida (Turquie-d'Asie).....	415 00
Liste adressée par le directeur du journal l'Eclair, à Lunéville.....	21 00
Souscriptions recueillies au cercle de l'indépendance, à Toulon.....	15 00
Liste adressée par M. Carriol, contrôleur des tabacs au Bugue (Dordogne)....	85 00
Liste adressée par M. Cluzel, marchand tailleur à Montauban.....	41 00
2 <sup>e</sup> Liste adressée par M. Duc, pharmacien à Caylus (Tarn-et-Garonne)....	9 00
Liste adressée par MM. Peraldi, commandant de la territoriale et Bollé, professeur au Lycée de Troyes, député de l'Aube.....	239 00
Liste adressée par M. Foy Ivan, président du cercle des travailleurs de Clairac (Lot-et-Garonne).....	57 00
Liste adressée par M. Clariot, aîné, représentant de commerce à l'Isle en Sorgues (Vaucluse).....	59 00
Liste adressée par M. Montial, commissaire de police de Bourgneuf (Creuse).....	51 00
Total de la publication.....	44,324 29

Cahors, le 17 Juillet.

### Le conflit anglo-français.

Londres. — A la Chambre des communes, M. Gladstone, répondant à M. Northotte, dit

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(67) du 17 Juillet 1883.

## LES COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Prêtant une oreille distraite à ce qui se passait autour de lui, il la regardait attentif ; lorsque le sextor fut terminé, abrégant l'entretien qu'il avait avec quelques hommes politiques, il se dirigea vers la jeune fille, la saluant, respectueux.

Rougissante, elle lui rendit son salut et baissa les yeux, ne pouvant supporter le regard hardi qui la dévisageait.

La princesse Czerekow causait avec le comte Selvaggia ; prenant son bras, elle alla au-devant du grand-duc : s'inclinant, elle lui dit :

— Monseigneur, permettez-moi de vous présenter le comte Selvaggia, ambassadeur d'Italie ; comte, le grand-duc Alexis.

Les regards des deux hommes se croisèrent ; Alexis salua, hautain ; le comte imita sa froideur. Ils n'avaient pas échangé une parole, le même sentiment de répulsion les tenait éloignés.

Le grand-duc s'assit sur un divan, auprès

que lors de l'occupation de Tamatave, par les français, le 14 juin, le consul anglais était très malade.

La maladie s'était aggravée par suite des préoccupations résultant de la crise politique.

Son secrétaire fut arrêté sous ses yeux et reçut l'ordre de partir dans 24 heures.

Le consul mourut dans cet intervalle. Un grand nombre de colons anglais et plusieurs officiers français assistèrent à ses funérailles.

M. Gladstone ajoute que l'amiral français a empêché toute communication entre un vaisseau de guerre anglais et la côte.

Tous les consuls étrangers, en résidence à Tamatave, ont amené leur pavillon.

En outre du secrétaire du consulat anglais, un missionnaire anglais a été arrêté le 16 juin.

On présume qu'il était accusé de correspondre avec les malgaches.

Aux renseignements qui lui ont été demandés, l'amiral français a répondu que la loi devait suivre son cours.

M. Gladstone dit en terminant :

« En vous annonçant ces événements aussi graves que pénibles, je me bornerai à dire seulement qu'il faut attendre des informations supplémentaires. Nous attendons également du gouvernement français des communications qu'un cas aussi grave comporte et nous avons fait entendre au gouvernement français que nous les attendons. »

Si la courte harangue de M. Gladstone est conçue en terme mesurés et diplomatiques dont un homme d'Etat de cette expérience et un orateur de cette habileté ne se départit jamais, elle est cependant visiblement empreinte d'amertume. On sent que le cabinet de Londres couve, au fond du cœur, une certaine irritation à la suite des opérations entreprises par notre escadre sur les côtes de Madagascar. Nos voisins de-

la princesse Czerekow. Diane se trouvait vis-à-vis de lui ; s'adressant à cette dernière, il la félicita sur son beau talent : elle devint radiieuse. Le comte de Montlieu arrivait sur ces entrefaites ; il salua Diane d'un geste cordial : elle lui tendit la main. Le visage du comte rayonna.

La comtesse de Meung, qui était tout près, ne perdit rien de ce jeu de scène ; elle en voulait à Diane d'avoir fait une si grande impression sur le comte de Montlieu ; elle lui en voulait d'avoir pris sa place sur le théâtre de salon de l'ambassadeur d'Italie ; enfin, dernier grief, elle lui en voulait d'avoir su captiver le grand-duc, si dédaigneux, si farouche avec les autres femmes.

La comtesse de Meung avait passé un hiver à Vienne. Le grand-duc y était à cette époque et lui faisait une cour assidue. Charmée par cette attitude, elle crut à une passion sérieuse. De sa part et se laissa prendre plus qu'elle n'aurait dû pour sa tranquillité. S'apercevant enfin de son erreur, désespérée, elle tenta de s'empoisonner.

C'est à cette aventure, qui eut du retentissement à la cour, que le baron de Jancy faisait allusion, étant au château de Maranzis.

La comtesse ne pouvait oublier cette histoire. Considérant l'indifférence du grand-duc comme un affront fait à sa beauté, son ressentiment survécut à son amour.

Comprenant, avec l'instinct des femmes jalouses, que le grand-duc aimait Diane, elle résolut de se venger de tous deux à la fois.

vraient savoir que, si nous avons été amenés à user de la force pour faire respecter nos droits, c'est bien un peu de leur faute.

S'ils s'étaient abstenus de prendre ostensiblement parti contre nous ; si la presse anglaise avait gardé plus de réserve au lieu de griser les ambassadeurs hovas du bruit de ses déclamations anti-françaises ; si l'opinion de l'autre côté de la Manche n'avait pas agi de façon à faire croire que la Grande-Bretagne volerait au secours de la reine Ranavalo, il est probable que cette dernière n'aurait pas opposé une outrageante fin de non-recevoir aux légitimes réclamations du gouvernement de Paris. Si nous avons bombardé Tamatave et les autres points de la côte, ce n'est point pour le plaisir de faire parler la poudre ; c'est à notre corps défendant, c'est parce qu'on nous y a contraints et que nous avons à défendre à la fois nos intérêts et notre dignité.

\* \* \*

Le ministre de la marine a reçu des nouvelles de Tamatave, apportées le 13 juillet à Zanzibar par un navire étranger.

L'amiral Pierre annonce qu'il a repoussé deux attaques nocturnes les 26 juin et 5 juillet.

Les Hovas ont subi des pertes énormes.

Nous n'avons eu qu'un homme de tué et pas un seul blessé.

La dépêche de l'amiral Pierre est absolument muette sur les incidents qui, suivant des rapports anglais, se seraient produits le 22 juin à Tamatave.

### Informations

LE 14 JUILLET A PARIS.

Paris, 14 juillet, soir.

La journée a été pluvieuse.

Un mauvais sourire passa sur ses lèvres ; s'avançant vers la princesse Czerekow, elle lui demanda de la présenter à Diane ; la princesse s'acquitta de ce devoir. Saluant, la comtesse de Meung dit d'un ton doux :

— Permettez-moi, Mademoiselle, de joindre mes félicitations à celles de vos nombreux amis.

Diane leva la tête, regardant fixement la comtesse. Le grand-duc écoutait, attentif.

La comtesse poursuivit :

— J'ai reçu, ce matin, une lettre de Saint-Petersbourg ; on me parle à la cour que de votre prochain mariage.

Le coup portait.

Diane devint plus blanche que sa robe.

Le grand-duc s'était levé d'un mouvement brusque : on le rêveillait de son beau rêve. Ses yeux prirent une expression farouche. Traversant l'espace qui le séparait de Diane, il la toisa, hautain, disant du bout des lèvres :

— Vous allez vous marier, mademoiselle ? Avec qui ?

Le ton du grand-duc blessa Diane ; le regardant en face, elle répondit d'une voix assurée :

— Avec le prince Pierre Véliski.

— Tous mes compliments, Mademoiselle. Il s'inclina ironique. Son regard fixe, dur, enveloppa la jeune fille.

Détournant la tête, il s'éloigna d'un pas tranquille.

Plusieurs averse sont tombées et ont gêné les réjouissances publiques.

Tout a été calme et parfaitement tranquille.

Le Président de la République a adressé au ministre de la guerre la lettre suivante à l'issue de la revue du 14 juillet :

Paris, le 14 juillet 1883.

Mon cher général,

La revue à laquelle nous venons d'assister a été magnifique.

Je vous prie de transmettre mes vives félicitations aux superbes troupes qui ont défilé devant nous, et de recevoir, vous-même, l'expression de toute ma satisfaction.

Votre affectionné :

Signé : JULES GRÉVY.

(Officiel). — Le général Thibaudin a été promu grand officier de la Légion d'honneur.

### Les troubles de Roubaix

Une dépêche de Roubaix nous apprend que samedi soir, à sept heures, un groupe de trois cents anarchistes, profitant de l'agglomération de curieux attirés sur la grande place de Roubaix par les illuminations, a tenté d'envahir l'hôtel-de-ville.

Le commissaire central, à la tête de ses agents, ayant voulu s'opposer à l'envahissement, a été frappé violemment à la tête d'un coup de canne plombée. Son état est grave ; car l'évanouissement a suivi et duré plus de deux heures. Un gendarme a été grièvement blessé à la cuisse par un instrument contondant.

Plusieurs brigades de gendarmerie à cheval ont repoussé les manifestants, et deux compagnies de chasseurs à pied ont été envoyées de Lille pour rétablir l'ordre.

M. Maulion, procureur de la République, et M. Moirson, conseiller de préfecture, sont ar-

Le comte Selvaggia était présent à l'entretien : il regarda Diane et le grand-duc. Un éclair sillonna sa pensée ; il pressentit un danger pour son amour.

Que signifiait ce regard irrité du grand-duc. Où Diane avait-elle pu le voir ? Pourquoi gardait-elle le silence vis-à-vis de lui ?

Voulant éclaircir ce mystère irritant, il se rapprocha de la jeune fille ; avec sa grande habitude du monde il dissimula son angoisse sous un froid sourire, observant, attentif, le jeu des physionomies qui l'entouraient.

Diane reprenait son aplomb, les couleurs revenaient à ses joues ; Mute de Meung, surprise, la regardait méchamment.

Voulant appuyer le fer rouge sur la plaie qu'elle avait faite, elle parla du prince Véliski, vantant son rare mérite, disant :

— C'est un beau cavalier, toutes les femmes seraient fières de porter son nom.

Gontran de Montlieu pâlit visiblement. L'idée du prochain mariage de Diane le désolait.

Diane répondit, insouciant :

— Je ne sais si le prince Véliski est un beau cavalier, cela m'est indifférent ; mais c'est un vrai gentilhomme et un cœur loyal.

L'ambassadeur d'Italie poussa un soupir de satisfaction ; le mal n'était peut-être pas si grand qu'il l'avait cru tout d'abord.

A suivre.

rivés sur les lieux à huit heures.

Six arrestations ont été opérées. Les six individus arrêtés ont été trouvés porteurs de casse-tête et de revolvers.

Un télégramme de Lille, 15 juillet, 1 heure du matin, disait que, les troubles de Roubaix prenant un caractère grave, M. Cambon est aussitôt parti pour cette ville.

Enfin une dernière dépêche datée de Roubaix, quatre heures du matin, donne quelques détails sur les mesures prises et sur les derniers incidents de la manifestation.

Six brigades de gendarmerie à cheval occupent les rues aboutissant à la grande place; l'hôtel de ville est gardé par deux compagnies de chasseurs à pied.

A trois heures du matin, de nouveaux groupes d'ouvriers ont traversé la rue Neuve en chantant la *Marseillaise*.

Le préfet et le procureur de la République se tiennent en permanence à l'hôtel de ville.

Le commissaire central, qui a été grièvement blessé à la tête, a repris connaissance, mais son état inspire toujours de sérieuses inquiétudes.

**La maladie du comte de Chambord.**  
Neustad, 15 juillet, midi 50.

Frohsdorf, 11 h. matin. — A l'occasion de la Saint-Henri, une messe a été célébrée dans la chambre du comte de Chambord.

Le malade a reçu ensuite les personnes de son entourage, adressant à chacune quelques paroles.

Toutes ces personnes ont remarqué une amélioration dans la voix et la figure du malade, qui a exprimé lui-même la confiance qu'il a dans sa guérison.

Le docteur Meyer a constaté que l'amélioration continue.

L'entourage du comte de Chambord paraît plein d'espoir.

Dom Bosco est arrivé au château ce matin. M. Vulpian est attendu à trois heures cette après-midi.

Neustad, 15 juillet, 7 h. 20 s.  
Frohsdorf, 6 h. et demie. — L'amélioration générale continue. Les douleurs d'estomac sont cependant revenues plusieurs fois depuis hier.

Le docteur Vulpian a déjà vu plusieurs fois le comte de Chambord. Il a déclaré que les forces revenaient un peu et que l'on pouvait espérer; mais il a refusé d'exprimer une opinion quelconque sur la nature de la maladie avant de l'avoir étudiée.

## CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

LA FÊTE DU 14 JUILLET.

La fête du 14 juillet a été fortement contrariée par le mauvais temps. C'est grand dommage, car le programme municipal était parfaitement ordonné et nous promettait des attractions exceptionnelles.

Dès la veille, par les soins vigilants de l'architecte de la ville et de l'agent-voyer, tous les édifices communaux étaient richement pavés et beaucoup d'établissements particuliers, répondant à l'appel de M. le maire, rivalisaient de zèle et de goût dans la décoration de leurs devantures. Le Cercle républicain, les Cafés Salomon, Donat aîné et Donat jeune, et *tutti quanti* attiraient tous les regards par la variété de leur ornementation.

Il est vraiment fâcheux, pour le plaisir des yeux, que tous ces préparatifs aient été en grande partie paralysés par les ondées successives du lendemain.

A part la revue du matin qui a été favorisée d'un temps relativement beau, tout le reste a été plus ou moins gâté par des averses torrentielles. C'est à peine si une perfide éclaircie, tentant la foule avide de distractions, a permis de voir les régates savamment organisées par une Commission compétente, et encore !... après l'intéressant assaut du mâ et la course des périssoires, de gros nuages, ouvrant leurs catacactes, ont-ils jeté la panique parmi les spectateurs et provoqué un sauve-qui-peut général. Cette douche, par trop écossaise, n'étant pas au programme.

L'excellente fanfare, la *Lyre Cadurcienne*, a pu cependant donner son concert sur les Allées Fénélon.

Sur le tard, la rage des éléments s'étant un peu calmée, la population a pu jouir des illuminations forcément incomplètes, de la retraite aux flambeaux un peu ténébreuse et du chant de l'orphéon toujours brillant, sur le balcon de l'Hôtel de Ville. Par une prévoyance dont on doit savoir gré à la municipalité, le feu d'artifice a été sauvé des eaux et sera tiré à une date ultérieure.

En ce jour de plaisir, les pauvres ont eu leur part. Une large distribution de secours a été faite, dès le matin, et des familles nécessiteuses ont reçu, chacune, un livret de la Société de secours mutuels. C'est là la vraie fête; la fête de la fraternité ! Le jour où tout l'argent des lampions et des réjouissances publiques servira à soulager les misères, au lieu de s'évanouir en fumée, ce jour-là, peuples et gouvernements, plus soucieux du bien-être durable que de joies bruyantes et éphémères, auront fait un grand pas vers la sagesse.

NOS DÉPUTÉS.

Dans le scrutin sur la mise à l'ordre du jour des conventions avec les compagnies de chemins de fer,

Ont voté pour : MM. Rozière, baron Dufour et comte Murat. S'est abstenu : M. de Valon.

NOS SÉNATEURS.

Le général Thibaudin, ministre de la guerre, a été battu au Sénat, dans la séance de jeudi dernier. Il s'agissait d'un projet sur l'artillerie de forteresse.

Le renvoi à la commission du contre-projet du général Billot combattu par le général Thibaudin, a été adopté par 133 voix contre 118.

MM. Béral et de Verninac, ont voté en faveur du projet Thibaudin.

M. Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La distribution des prix au lycée de Cahors, est fixée au jeudi 2 août, sous la présidence de M. le recteur de l'académie de Toulouse. Le discours d'usage sera prononcé par M. Combarieu, professeur de seconde.

Une note du secrétariat de l'Académie française fait connaître la liste complète des ouvrages auxquels est attribué, en 1883, le prix Montyon littéraire.

Un prix de 2,500 francs est décerné à notre compatriote M. Gustave Larroumet, pour son ouvrage intitulé : *Marivaux, sa vie et ses œuvres*.

M. Verdier, procureur général près la cour d'appel d'Agen, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Notre compatriote, M. Gisbert (Jacques-Auguste), payeur-principal du 19<sup>e</sup> corps d'armée, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Notre compatriote, M. Faurie, conseiller à la cour d'appel d'Agen, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La médaille militaire vient d'être conférée au sapeur du 7<sup>e</sup> de ligne Montet, Barthélemy, qui compte 20 ans de services et 5 campagnes.

Par décret du 9 juillet courant, la médaille militaire a été accordée aux sous-officiers et gendarmes de la compagnie du Lot, dont les noms suivent :

Capel, Joseph, maréchal-des-logis à Gourdon; 23 ans de services.  
Garès, Jean-Baptiste, maréchal-des-logis à Luzech; 19 ans de services, 6 campagnes.  
Pelletingéas, Antoine, brigadier à Montcuq; 25 ans de services, 3 campagnes.  
Trotzier, Clément, gendarme à Cahors; 20 ans de services, 10 campagnes.  
Martini, Antoine, gendarme à Assier; 25 ans de services, 7 campagnes.

M. le ministre de l'intérieur a accordé une médaille d'honneur de 1<sup>re</sup> classe au sieur Alaux, Jean, caporal à la compagnie de sapeurs-pompiers de Cahors, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve dans plusieurs incendies.

Sont nommés officiers d'académie :  
M. Cances, instituteur public à Bannes.  
L'abbé Serres, desservant de Cornou.

Ont été admis aspirants surnuméraires-percepteurs :

MM. Marcenac, de Cahors.  
Madrange, de Tulle.

Par décret du président de la République française, en date du 30 juin dernier, M. Lascazes, a été nommé notaire à Cahors, en remplacement de M. Logan.

Sur la liste des jeunes gens reconnus admissibles à l'Ecole de Saint-Cyr nous remarquons le nom de nos compatriotes Maratuech (Jean-Louis-Vincent) et Combarieu (Charles-Marie-Henri).

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'ouverture des inventaires (1<sup>re</sup> partie), des plantations de tabac de la commune de Cahors, est fixée au 18 juillet courant.

Les personnes, qui se livrent à cette culture, devront pour cette époque :

- 1<sup>o</sup> Placer sur chaque pièce les étiquettes qui leur ont été remises;
- 2<sup>o</sup> Marquer par un jalon la place de chaque pied manquant de leur culture;
- 3<sup>o</sup> Veiller à ce qu'il n'existe pas sur leurs plantations des plantes intercalaires;
- 4<sup>o</sup> Assister aux opérations du service.

Les deux rosières de Cahors, couronnées le 14 juillet à l'hôtel-de-ville par M. le maire, sont :

Mlles Cros, Mathilde;  
Ilbert, Marie.

Les Sociétés musicales du Lot se distinguent depuis quelque temps. Après le succès éclatant de la *LYRE CADURCIENNE* au concours d'Arcachon, voici que les journaux nous apportent les distinctions obtenues, au concours de Bergerac, par la *SAINTE-CÉCILE*, de Puy-l'Evêque, qui a obtenu :

- Concours de lecture à vue* : 2<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil.
  - Concours d'exécution* : 1<sup>er</sup> prix, médaille de vermeil.
  - Concours de mérite* : 1<sup>er</sup> prix.
- et l'*HARMONIE DE MARTEL* qui remporté :
- Concours de lecture à vue* : 2<sup>e</sup> prix.
  - Concours d'exécution* : 1<sup>er</sup> prix, médaille de vermeil.

LES EMPLOIS DES PERCEPTEURS.

M. Tirard vient de saisir la Chambre d'un projet de loi qui règle d'une façon minutieuse les conditions d'admission et d'avancement dans les emplois de percepteur des contributions directes. Voici l'économie générale de ce projet de loi. Le recrutement des percepteurs s'effectuera exclusivement parmi les percepteurs surnuméraires comptant deux années au moins de stage et ayant subi les épreuves d'un concours; parmi les militaires réformés à la suite de blessures contractées en service, les employés du service de l'assiette de l'impôt, de l'administration centrale des finances, les agents des finances aux colonies, les fondés de pouvoirs et chefs de service des recettes générales ou particulières. Tous les agents civils devront justifier de dix années au moins de service. Est abrogée la disposition qui permettait aux employés des divers ministères de faire compter leurs années de service pour l'obtention d'une perception. Les percepteurs ne pourront obtenir d'avancement de classe qu'après trois années consécutives passées dans la classe inférieure. En ce qui concerne les militaires, il est réservé aux blessés 2 0/0 des perceptions de 2<sup>e</sup> classe, 2 0/0 des perceptions de 3<sup>e</sup> classe, 10 0/0 des perceptions de 4<sup>e</sup> classe. Les sous-officiers classés en vertu des lois du 24 juillet 1873 et 23 juillet 1881, ont droit à 32 0/0 des perceptions de 5<sup>e</sup> classe.

APPEL DES RÉSERVISTES

Conformément aux ordres du ministre de la guerre, les réservistes des classes 1874 et 1876 ne recevront pas d'ordre d'appel individuel. L'appel aura lieu en deux séries aux dates indiquées ci-après, savoir :

La première série, du samedi 25 août au vendredi 21 septembre inclusivement.

Cette série comprend : infanterie de ligne, zouaves, tirailleurs, chasseurs à pied, sapeurs-pompiers, génie et gendarmerie.

La deuxième série — après les manœuvres — du mercredi 3 octobre au mardi 30 octobre inclusivement. Cette série comprend : la cavalerie, l'artillerie, le train d'artillerie et les pontonniers.

La réserve de l'armée de mer, équipages de la flotte, infirmiers maritimes, artillerie de la marine, infanterie de marine, etc., sera convoquée pour une période d'exercices de 28 jours, comptant du 25 août 1883, les réservistes qui font partie des classes 1874 et 1876 ou se sont engagés volontairement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1875 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1877. Sont également appelés les réservistes qui ont obtenu un sursis d'appel l'année dernière.

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE.

Le rapport présenté au président de la République par M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, sur les opérations de la Caisse d'épargne postale, en 1882, constate que les versements se sont élevés à . . . . . 64,634,381

Le montant des remboursements effectués a été de . . . . . 18,810,940

Excédent des versements sur les remboursements . . . . . 46,823,441

Le département du Lot figure en première ligne parmi ceux dans lesquels le rapport du nombre des déposants, au chiffre de la population, a été le plus élevé; il est vrai qu'il ne vient qu'au 22<sup>me</sup> rang pour l'importance relative des versements.

Les *Bulletins d'épargne*, formules sur lesquelles on peut coller des timbres-poste jusqu'à la valeur de un franc et qui sont reçus comme versements en numéraire à la Caisse d'épargne nationale, ont donné lieu, pendant les quatre premiers mois de l'année courante, à 18,790 versements.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, les déposants ne sont plus obligés de se dessaisir de leur livret pour y faire inscrire les versements, comme cela se faisait autrefois.

Enfin, le rapport constate que les Caisses d'épargne privées n'ont eu nullement à souffrir de l'institution de la Caisse d'épargne postale, puisque leurs recettes, qui étaient de 146 millions en 1881, ont fait plus que doubler en 1882 et ont atteint le chiffre de 352 millions. Cela tient à ce que ces deux genres d'établissements répondent à des besoins différents et ont chacun leur sphère d'action distincte.

LA CONVERSION

Le *Journal Officiel* publie un décret relatif à la conversion des rentes 5 0/0 en 4 1/2, dont voici les principales dispositions :

Article 1<sup>er</sup>. — A partir du 2 août 1883, les agents de change près les bourses départementales pourvus de parquet, pourront certifier les transferts des inscriptions nominatives du nouveau fonds 4 1/2 0/0, assignées payables à la Trésorerie générale du département où ils exercent, lorsque ces transferts auront pour objet la délivrance d'autres inscriptions nominatives.

Art. 2. — L'agent de change établira une déclaration et un certificat de transfert qui seront revêtus de la signature du vendeur ou de son fondé de pouvoirs spécial. Cette signature sera certifiée par l'agent de change.

Art. 3. — Les transferts seront signés, après vérification, par le trésorier général, agissant en qualité d'agent comptable des transferts.

Le comptable justifiera, à ce titre, de sa gestion, à la cour des comptes.

Art. 4. — Les opérations qui motiveront ces transferts, seront effectuées par les soins de l'agent comptable du Grand-Livre, à Paris, au vu des certificats de transfert et des anciens titres.

Art. 5. — Les inscriptions résultant des transferts, signés par le directeur de la Dette inscrite, visées par l'agent comptable du Grand-



**BIBLIOGRAPHIE**

POUR PARAITRE LE 21 JUILLET  
ET TOUS LES SAMEDIS

**LES GRIMACES**

Octave MIRBEAU

Rédacteur en chef.

Un an, 30 fr. — Six mois, 16 fr. — 3 mois, 8 fr. 50.  
Le Numéro : 50 centimes  
Paris, 35, Boulevards des Capucines

LE TÉLÉGRAPHE, journal républicain de Paris (8<sup>e</sup> année), a une édition spéciale pour les départements; il donne jusqu'à six heures du soir les dernières dépêches et le compte rendu des séances du Parlement, grâce au fil télégraphique qui le relie avec les Chambres. — Prix : Trois mois, 12 fr. — Six mois, 24 fr. — Un an, 48 fr. — Le numéro : 15 centimes. — Bureau à Paris, rue Montmartre, 123.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N° 745, du 14 juillet 1883 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Foucher de Careil. Les heras en 1883. IV. — De la Morvonnais. Exposition d'œtriculture à Vannes. — Bruyère. Les races ovines des Pyrénées. — Charpentier. Presse à fourrages de M. Texier. — Stephen David. — Etudes sur le topinambour. II. — Rigal. Concours régional de Foix. Exposition industrielle. — Menault. — Con-

cours du Comice d'encouragement à l'agriculture. — Laverrière. Concours régional de Rochefort. III. — Sagnier. Bibliographie agricole. — Sagnier. Société nationale d'agriculture. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires. Presse à fourrages de M. Texier.

MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 juillet 1883. — Dans mille ans, par Emile Calvet. — Thévenard et Laurette, par J. Lavergne. — Un premier voyage en mer, par l'amiral Werner, traduction de Noël. — Musique et musiciens; La musique flamande, de M. Peter Benoit, par Daniel Bernard. — Lettres sur le théâtre, par A. de Villeneuve. — La science en famille, par L. Balhazard. — Correspondances et concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Néhlig, Ray, Ginos, Gaillard, etc. — Paris, un an, 44 francs, Départements 16 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

ST-NICOLAS, 4<sup>e</sup> année. Sommaire du n° 32. — 12 juillet 1883. — La dernière aventure du père Lustuercu et de la mère Michel (Maguenousse). — A la recherche d'une ménagerie (Eudoxie Dupuis). — La petite mendicante (Musique de L. Dauphin). — La semaine de Jean Colquard (Louise Drevet). — Les études du Petit Pierre (Georges Fath). — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Robert Tinant, H. Fabar, B. de Monvel, Georges Fath, Gaillard, etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 553<sup>e</sup> livraison (7 juin 1883). TEXTE : Caline, par M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot. — Les pistachiers, par M<sup>me</sup> Barbé. — La peau du tigre, par Louis Rousselet. — Le cheval, par E. Duhoussat. — Dessins : Fra-

pont, Faguet, E. Bayard, Tofani. — Bureaux à la librairie Hachette, et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, journal universel d'électricité. — Bureaux 51, rue Vivienne, à Paris. — Sommaire du numéro du 14 juillet 1883. — Revue téléphonique; Th. du Moncel. — Sur une application du transport électrique de la force; Frank Gerdaly. — Exposition Internationale d'Électricité de Munich : Les installations de mesures; Aug. Guerout. — Description de quelques freins électriques (2<sup>e</sup> article); Gustave Richard. — Revue des travaux récents en électricité : Moyen de désaimanter les montres qui ont été aimantées par le voisinage d'un champ magnétique puissant, par M. Marcel Deprez. — Sur les rapports de l'induction avec les actions électro-dynamiques et sur une loi générale de l'induction, par M. Quet. — Sur la dilata-tion électrique du verre, par M. Quincke. — Appareils du professeur Hughes pour l'étude du magnétisme. — Téléphone magnétique à aimants multiples, de M. J. Pollard. — Résumé des brevets d'invention; Camille Grollet. — Faits divers.

LA GAZETTE ILLUSTRÉE, Sommaire du numéro 22. — 14 juillet 1883. — Bureau 27, rue de Richelieu, 27. — Texte. — Gazette de la Semaine, par Albert Laurent. — Choses et autres. — Histoire fantaisistes : Pendant la canicule, par Paul Belon. — Causeries musicales, par Gaston Dubreuilh. — Le comte de Chambord, par P. B. — Noris, par Jules Claretie. — Croquis militaires, par Emile Rousselle. — Roman : Lucienne, par Georges Bastard. — Gazette financière, par X. — Jeux d'esprit, par Alcide Chapeau. — Gravures. — Noris, dessin et composition de Sergent. — Le marquis de Rays, dessin et composition de Dupuy. — Le comte de Chambord, dessin de Nöble. — Les préparatifs du 14 juillet, le groupe de Falguière au Trocadéro, dessin et composition d'Alexis Lemaître.

**21 RÉCOMPENSES**

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR  
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

**ÉLIXIR DES VOSGES**

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



**FOURGEAUD & LACOSTE**  
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

Nouvelle Encre. J. GARDOT  
n'ayant pas les Plumes, n'épaississant pas.  
MÉDAILLE D'OR, 1883. — Chez tous les Papetiers.

CHEMISES  
sur mesure  
pour  
HOMMES

**AU GRAND MAGASIN VERT**  
MAISON DE CONFIANCE  
**N.-B. LAUR**

CO STUMES  
sur mesure  
pour  
HOMMES

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

**BAYLES, J<sup>NE</sup>**  
RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, bleues, colorés, fômes des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS  
DE LA MAISON CHRISTOFLE  
ET RÉARGENTURE.  
BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES  
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,  
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES  
ET RÉPARATIONS.  
ASSORTIMENT  
DE REVOLVERS DES FABRIQUES  
DE LIÈGE.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
avec les  
**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.  
Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

MACHINES À COUDRE DE TOUTS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE.  
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

MACHINES À COUDRE  
De la Maison BARIQUAND et Fils  
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.)  
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.  
Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4<sup>me</sup>.

ÉVITER  
LES  
CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
EXIGER  
LE VÉRITABLE  
NOM

A LOUER DE SUITE  
UN VASTE APPARTEMENT  
DE HUIT PIÈCES  
Donnant sur le cours Fénélon  
S'adresser au bureau du Journal.

UN JOURNAL POUR RIEN  
Les Récréations utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille; elles offrent des primes extraordinaires et sans précédents :  
1<sup>o</sup> Un abonnement gratuit à une des meilleures revues bi-mensuelles : Les Soirées du Village et du Château;  
2<sup>o</sup> Des primes variées en tous genres : Articles de ménage, Photographie, Physique, Chimie, Graines de fleurs, Machines pour découper le bois, Epicerie, etc., etc.  
3<sup>o</sup> Des représentants du Journal sont à Paris et à Marseille à la disposition des abonnés pour leurs achats.  
On s'abonne en envoyant 8 fr. au bureau du JOURNAL DU LOT, chargé de recevoir les abonnements.  
Édition spéciale pour les membres du Clergé.  
(Décor et architecture religieuse).

**POMMADE BERTINOT**  
Pour la guérison radicale et infaillible des cors au pieds, durillons et œils de perdrix, 1 franc le flacon.  
Dépôt Cahors chez M. PAGANEL, coiffeur-parfumeur, boulevard Gambetta, 33, et à Paris, faubourg St-Denis, 65.  
Le Propriétaire-Gérant A Layton.

**LA MORT DU PHYLLOXÉRA**

LA VIGNE FRANÇAISE  
Sa régénération possible par un procédé éminemment pratique et à bon marché  
PAR M. GUILHOU  
Expert-Géomètre, propriétaire-viticulteur à la Croze, St-Vincent-sur-Lot.  
Prix : 25 centimes.  
En vente : Chez E. DELSAUD, S<sup>r</sup> de CRAYSSAC, Libraire, rue de la Mairie, Cahors

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1884  
**PHARMACIE CENTRALE**  
DE CAHORS  
**ESCROUZAILLES PHARMACIEN**  
Successeur de F. VINEL.  
La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.  
Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

Maison de confiance  
**O. DELORD**  
Rue de la Liberté, 12 — CAHORS  
CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS  
ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE  
CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL  
PRIX TRÈS MODÉRÉS.